Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1ère partie :

Travail en salle
(durée conseillée : 1 heure) **/ 20**

2ème partie :

Partie pratique
(durée conseillée : 2 heures) **/ 20**

TOTAL : Epreuve E.3 (durée : 3 heures – coeff. : 3) **/ 20**

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

SESSION 2013

B.P. Monteur en installations de génie climatique

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée : 3 h - Coefficient : 3

EPREUVE PRATIQUE

L'ensemble du sujet est composé :

- Du Dossier Epreuve Pratique **EP 1/4 à 4/4**

2ème partie : Travail sur installation électrique

Durée conseillée : 2 heures

Vous rendrez votre dossier complet à l'issue de l'épreuve

Code examen : 45022708	BP Monteur en installations de génie climatique	DOSSIER REPONSE
		SESSION 2013
E.3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30		
Durée de l'épreuve : 3 heures	Coefficient : 3	EP 1/4

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Objectif :
Vous intervenez en vue du remplacement d'une pompe chez un client.
Vous devez aussi modifier l'armoire électrique en installant un disjoncteur magnétothermique (à la place du sectionneur porte fusible **Q1**et du relais thermique **F1)**, et en ajoutant sur la porte un arrêt d'urgence et deux voyants.

On donne :
- Un coffret électrique câblé sous tension.
- Un circulateur (Moteur) triphasé raccordé et couplé.
- Un disjoncteur magnétothermique tripolaire
- Le schéma de câblage de l'armoire existante (puissance et commande)
- Le schéma de câblage de l'armoire à rénover (puissance et commande)
- Un arrêt d'urgence (déjà implanté).
- Deux voyants de défaut (déjà implantés).
- La matière d'œuvre nécessaire

On demande :
- De consigner l'installation
- De déposer les éléments obsolètes
- De câbler le disjoncteur pour la protection du moteur.
- De câbler l'arrêt d'urgence.
- De câbler les voyants de défaut.
- D'effectuer les contrôles et les préréglages nécessaires.
- D'effectuer la mise en service de l'installation et les réglages nécessaires.

On exige :
- Le respect des consignes de sécurité (procédure de consignation correcte).
- Le câblage correct du circuit de puissance.
- Le câblage correct du circuit de commande.
- Des réglages corrects (thermique du disjoncteur)
- Une mise en service réalisée en respectant les consignes de sécurité.
- Une explication correcte du fonctionnement.

BAREME DE NOTATION

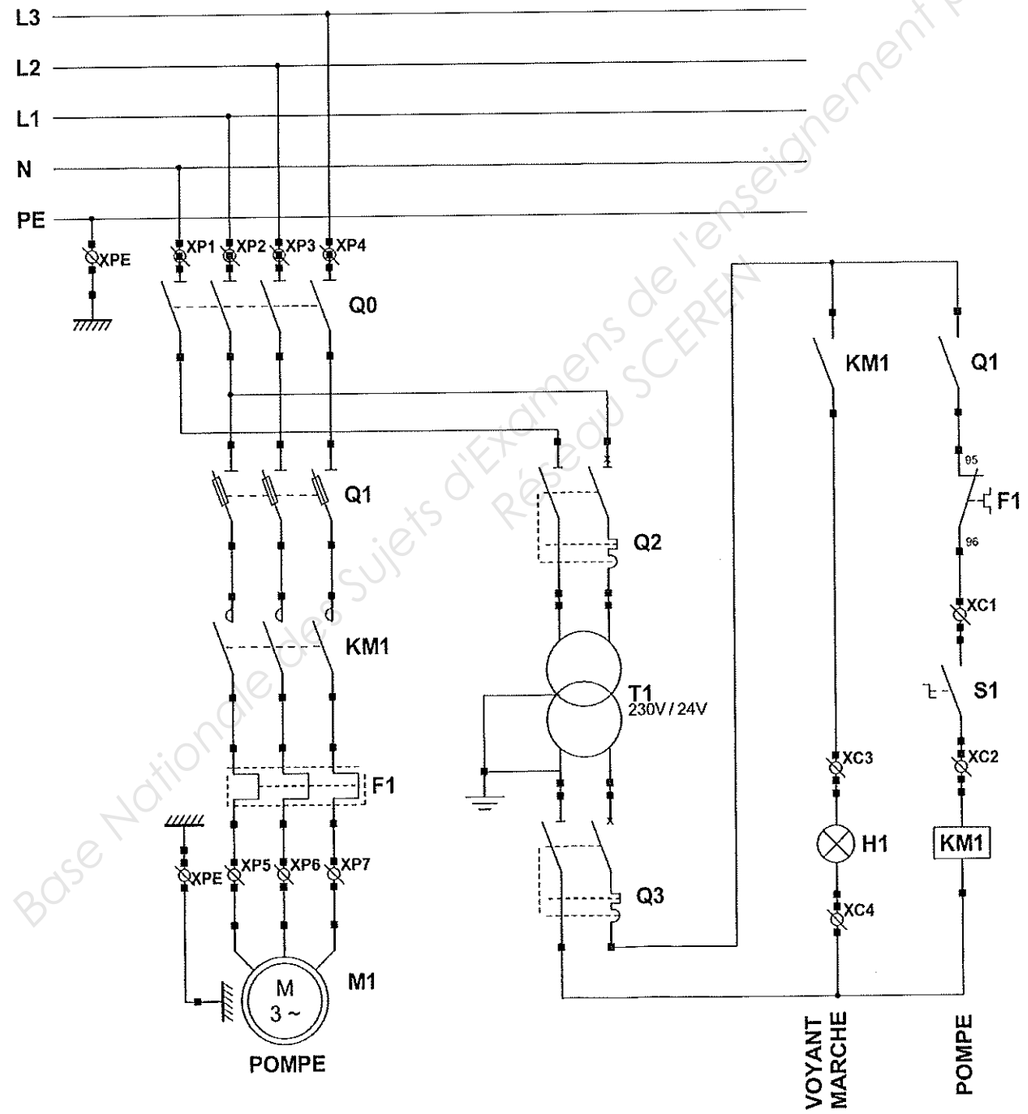
Consignation / Déconsignation Correctes	/3
Raccordement du circuit de puissance	/3
Raccordement du circuit de commande	/5
Mise en service (fonctionnement, test défaut)	/4
Explication du fonctionnement	/3
Réglages	/2
TOTAL	**/20**

<u>Attention :</u>
Il sera demandé au candidat de remettre l'installation dans sa configuration initiale <u>APRES</u> la fin de l'épreuve (Durée 30 min).

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SCHEMA DE CABLAGE DE L'ARMOIRE EXISTANTE



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

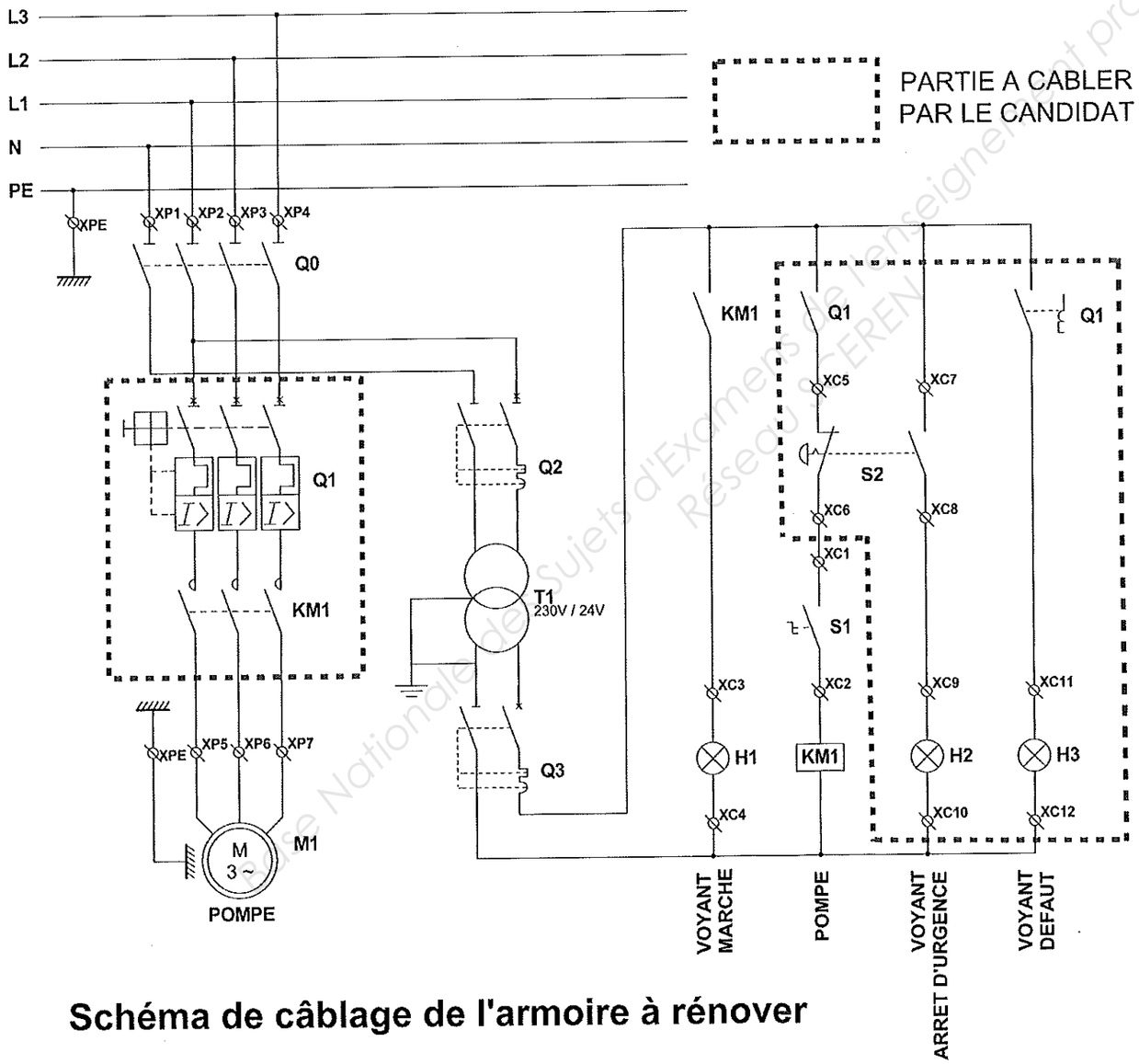


Schéma de câblage de l'armoire à rénover

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.